

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE 2026-2027



**CENTRE CULTUREL
MARC SANGNIER**

8 Allée Marguerite
57950 Montigny-Lès-Metz

☎ 03.87.63.22.03

www.marcsan.fr

Table des matières

1.	Présentation du centre et du cadre d'accueil.....	3
2.	Rappel des objectifs éducatifs du Centre Culturel	3
3.	Fonctionnement	4
4.	Thématique du périscolaire 2026-2027 « Les aventuriers du temps »	8
5.	Objectifs pédagogiques	8
6.	Démarches pédagogiques	8
7.	Valeurs portées.....	9
8.	Accueil type :	9
9.	Types d'activités proposées.....	9
10.	Inclusion et accueil de la diversité	9
11.	Équipe d'animation	10
12.	Rôle de l'animateur	10
13.	Rôle de l'enfant	11
14.	Les outils	12
15.	Hygiène et santé :.....	12
16.	Numéros d'urgence :.....	15
17.	Relations :.....	16
18.	Réunion :	16
19.	Critère d'évaluation de stage :	17
20.	Transports :	17
21.	Partenariat :	18
22.	Communication :.....	18
23.	Évaluation du projet.....	18

1. Présentation du centre et du cadre d'accueil

Le Centre Culturel Marc Sangnier, à Montigny-lès-Metz, est un lieu dédié à la culture, à la création et au vivre-ensemble. Le périscolaire y propose un accueil éducatif, ludique et sécurisant pour les enfants de 3 à 10 ans, durant l'année.

Ce projet pédagogique encadre l'organisation du périscolaire, autour du **thème « Les aventuriers du temps »**, pensé comme un fil rouge permettant de rythmer l'année tout en favorisant l'éveil, la coopération et la bonne humeur.

2. Rappel des objectifs éducatifs du Centre Culturel

Le périscolaire doit contribuer à l'épanouissement des enfants et être aménagé au mieux pour qu'il soit le temps privilégié de la découverte de Soi, des Autres et du Monde.

Il propose d'élargir le champ culturel de l'enfant dans tous les domaines et de lui apporter une meilleure connaissance de l'environnement, par le biais de loisirs, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation d'un projet.

Le Centre Culturel est un outil de socialisation. Il doit permettre à l'enfant :

- d'apprendre la notion de partage et d'écoute de l'autre (notion de respect)
- d'apprendre à vivre en collectivité
- d'intégrer les règles de vie, les valeurs essentielles
- d'être acteur de ses choix et de ses actes
- de développer les notions de plaisir, de jeux et d'imaginaire.

Les objectifs éducatifs doivent être complémentaires de ceux de l'école et de la famille. Ils seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

Le Centre Marc Sangnier, par le biais de ses actions et événements contribue à élargir le champ culturel de ses adhérents. Il tient une place prépondérante dans le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives. Il articule son action en entretenant des liens avec d'autres structures (ex, Ville de Montigny-Lès-Metz, EHPAD, autres centres culturels, clubs sportifs...).

Le Centre Culturel Marc Sangnier a pour objectifs éducatifs :

- La socialisation
- L'épanouissement
- L'acquisition de savoir-faire

3. Fonctionnement

Le périscolaire accueille maximum 34 enfants / jour (14 enfants de + de 6ans et 20 enfants de – de 6 ans)

Public accueilli :

- **Petite enfance** : 3-5 ans
- **Enfance** : 6-10 ans

Chaque groupe dispose d'activités, d'objectifs et d'accompagnements adaptés à son âge, son rythme et ses capacités.

Période d'accueil :

- **Durée** : Année scolaire 2026-2027
- **Accueil** : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Horaires d'accueils des publics :

Fin de journée, après l'école : 16h15 - 18h30

Deux tranches horaires pour que les parents récupèrent leurs enfants :

- 17h15 à 17h30
- 18h15 à 18h30

Les inscriptions sont assurées par la secrétaire.

Modalités d'inscriptions :

- Inscription à la carte (Semaine non obligatoire)
- Soit à l'année, soit en fonction des besoins (sous réserve de places disponibles)
- Paiement à l'inscription (prélèvement / CB / chèque ou espèce)

Les documents à fournir pour toute inscription :

- Avis d'imposition ou de non-imposition
- N°Allocataire C.A.F
- Carnet de santé avec les vaccins mis à jour
- N° de sécurité sociale
- Fiche sanitaire de liaison
- Justificatif de domicile
- Mode de paiement

L'inscription à la structure implique l'adhésion à l'association. La cotisation, d'un montant de 12€ par enfant est obligatoire. Elle devra être acquittée à la première inscription de l'année scolaire de l'enfant. Cette adhésion est valable de septembre à août. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Chaque famille s'engage, pendant l'accueil de l'enfant, à signaler immédiatement au directeur tout changement de situation (familiale

ou autre). En cas d'absence un remboursement aura lieu uniquement après avoir fourni un certificat médical. Il faudra également prévenir le centre en plus de l'école en cas d'absence.

Configuration des locaux et espaces extérieurs :

Structure ERP de type L catégorie 3 (650 personnes).

Rez de chaussée : 698m²

SAS : 34m²
Hall : 61m²
Couloir : 13m²
Rangement : 23m²
WC Salle 19m²
WC Dames : 11m²
WC Homme : 11m²
WC 3-5 ans : 5m²
Cuisine : 36m²
Salle d'activités « Salle Verte » : 58m²
Bibliothèque : 51m²
Bureau Directeur : 15m²
Bureau Secrétaire : 13m²
Salle de spectacle : 204m²
Scène : 79m²
Garage (Stockage matériel) : 65m²

Sous-sol : 378m²

Couloir : 15m²
Rangement : 5m²
Chaufferie : 18 m²
Vide sanitaire : 80m²
WC 3-5 ans Salle en L : 8,5m²
WC Dames : 5m²
WC Hommes : 5m²
Douche : 5m²
Salle de Danse : 93m² dont 56m² de parquet.
Rangement : 16m²
Bureau Animation : 15m²
Rangement ALSH : 15m²
Salle « Loge » : 29m²
Salle « Atelier 1 » : 20m²
Salle « Atelier 2 » : 49m²

Espaces Extérieurs :

Cour privée : 156m²
Square Marguerite disponible
Un city-stade

Étage : 66m²

Couloir : 6m²
Salle « Aquarium » : 38m²
Régie : 11m²
Archives : 11m²

L'aménagement pour les - 6 ans :



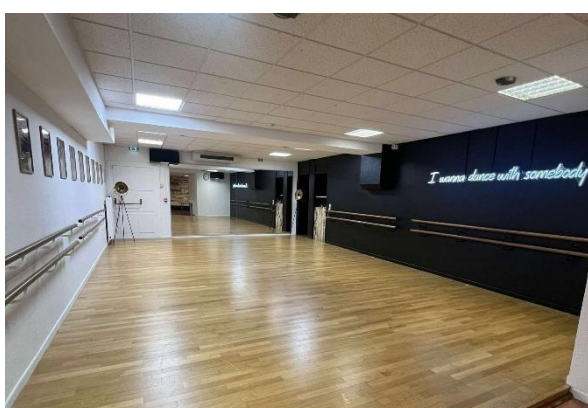
Les petits auront les salles avec des sanitaires adaptés mais également le parc de jeux fermé. Ces espaces bénéficient d'un agrément PMI.

L'aménagement pour les + 6 ans :



Leur salle principale : Salle périscolaire

Ils bénéficieront certains soirs de la salle de spectacle, de la scène mais également de la salle « Aquarium ».



Une salle de danse est accessible et disponible certains soirs

Chaque lieu de vie sont aménagés au mieux pour répondre aux attentes et aux besoins de chaque enfant (coin lecture, repos, jeux...).

Aux enfants de participer à la décoration et la mise en place des salles afin de s'approprier leur espace. Du matériel pédagogique est stocké dans les placards des salles « Atelier » mais aussi dans le « Local ». Des costumes, des cartons, des balles, des raquettes, des jeux... sont à disposition.

Composition de l'équipe :

Actuellement, des permanents travaillent au Centre Culturel Marc Sangnier :

- Un directeur
- Un responsable technique
- Une secrétaire
- Un responsable périscolaire
- Un responsable AL
- 2 services civiques (durant une période de l'année)
- 2 animateurs diplômés
- Parfois 1 animateur en formation BPJEPS

4. Thématique du périscolaire 2026-2027 « Les aventuriers du temps »

À travers cette thématique, chaque grande période de l'année reflétera l'évolution du temps :

Septembre à mi-octobre : Préhistoire

Mi-octobre à décembre : Antiquité

Janvier à mi-février : Moyen Âge

Mi-février à avril : Temps modernes & ère industrielle

Mai à juin : Monde contemporain & futur

Les activités proposées auront un rapport avec ces périodes.

5. Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux

- Créer un climat festif et bienveillant propice à la détente et à l'épanouissement.
- Favoriser l'autonomie, la socialisation et la coopération.
- Offrir une diversité d'activités artistiques, sportives, culturelles et sensorielles.
- Valoriser la créativité, la prise d'initiative et la participation active.
- Accueillir chaque enfant dans le respect de son rythme, de sa personnalité et de ses besoins.

Objectifs éducatifs par tranche d'âge

Tranche d'âge	Objectifs spécifiques
3 - 5 ans	Rassurer, éveiller les sens, encourager la motricité et la relation aux autres.
6 - 8 ans	Stimuler l'imaginaire, renforcer la coopération, découvrir les règles de vie en collectivité.
8 - 10 ans	Encourager les projets collectifs, l'expression de soi, le début d'autonomie.

6. Démarches pédagogiques

Pédagogie active et de projet

Les enfants et les jeunes sont **acteurs** du périscolaire. Ils participent aux choix des activités, à la création de décors, à l'organisation d'événements. On valorise la **co-création**, l'expérimentation et la prise d'initiative.

Respect du rythme de chacun

Les temps calmes, de repos ou d'expression sont respectés. La notion de plaisir est au cœur des propositions.

7. Valeurs portées

- **Respect** des autres, de soi, des différences.
- **Solidarité** et entraide entre petits et grands.
- **Expression libre** et non-jugée.
- **Écologie** : sensibilisation aux gestes durables (zéro déchet, recyclage dans les décors, goûters faits maison...).
- **Mixité** : favoriser l'égalité des chances, le vivre-ensemble.

8. Accueil type :

Horaires	Programme
16h30	Goûter
16h40 - 17h15	Activités
17h15 - 17h30	1er temps d'accueil
17h30 – 18h15	Activités
18h15 - 18h30	2ème temps d'accueil

9. Types d'activités proposées

- **Activités manuelles** : créations, décorations, bricolage, accessoires...
- **Activités artistiques** : musique, danse, théâtre, chant...
- **Grands jeux** : olympiades, jeux de piste, défis, course d'orientation...
- **Activités aquatiques** : jeux d'eau...
- **Ateliers d'expression** : journal du périscolaire, fresque, film souvenir, exposition...
- **Moments festifs** : mini-booms, goûters partagés, spectacle.

10. Inclusion et accueil de la diversité

- Adaptation des activités pour les enfants en situation de handicap.
- Prise en compte des besoins spécifiques (alimentation, repos, accompagnement éducatif).
- Travail en lien avec les familles et structures relais.

11. Équipe d'animation

- Directeur.trice BAFD ou équivalent (+1 stagiaire direction)
- Animateurs.trices diplômés
- Volontaires en service civique
- Alternant BPJEPS (A.S.E.C)

L'équipe se forme en amont sur les valeurs du projet, les techniques d'animation et la gestion des groupes d'enfants selon les âges.

12. Rôle de l'animateur

Ramassage scolaire

Deux animateurs minimum vont récupérer les enfants à l'école (soit à l'école st Exupéry soit à l'école Marc Sangnier) L'animateur prend le temps de discuter avec les professeurs ou Atsem, prenant des nouvelles des enfants. Les animateurs récupèrent dans un premier temps les maternelles puis les primaires par la suite. Ils auront durant le ramassage scolaire une trousse de secours, un gilet de haute visibilité avec eux ainsi que la liste des enfants à récupérer (cette liste est fournie également aux écoles chaque vendredi pour la semaine suivante).

Goûter

Si le temps le permet, le goûter se fera en extérieur. L'animateur enverra les enfants aux toilettes se laver les mains. L'animateur vérifiera que les enfants se sont bien lavés les mains. Une fois le lavage de mains fait, il installera les enfants pour prendre le goûter. Le goûter n'est pas obligatoire. Il sera fourni par les parents. Une fois le goûter terminé, les enfants rangent et nettoient.

Activités

L'animateur envoie les enfants aux toilettes avant l'activité. Vérifie après le passage aux toilettes que les enfants ont tiré la chasse et se sont lavés les mains sans mettre de l'eau partout. Il a en amont installé le matériel (si besoin) et préparé la salle dédiée à l'activité. Il installe les enfants, leur explique l'activité en leur montrant un modèle (pour l'activité manuelle) ou en leur expliquant les règles du jeu (pour un jeu collectif). Une fois l'activité lancée, l'animateur veille au bon déroulement et à la sécurité de l'enfant. Il regarde si certains enfants sont en difficulté et va adapter l'activité en fonction de leurs lacunes sur le moment.

Il va, à la fin de l'activité, évaluer ou faire évaluer par les enfants l'activité pour avoir un retour constructif sur celle-ci. L'animateur accompagne les enfants range et nettoie le matériel qui a été utilisé.

1^{er} temps d'accueil

Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants de 17h15 à 17h30 durant ce premier temps d'accueil. Ils signeront une feuille mise à disposition et pourront récupérer leurs enfants avec leurs affaires.

2^{ème} temps d'activité (voir ci-dessus)

Nous disposons sur ce temps de 45 min et permettra de mettre en place des activités et des projets plus précis.

2^{ème} temps d'accueil

Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants de 18h15 à 18h30 durant ce premier temps d'accueil. Ils signeront une feuille mise à disposition et pourront récupérer leurs enfants avec leurs affaires.

13. Rôle de l'enfant

Ramassage scolaire + goûter

L'enfant sort de l'école vers 16h15, se range dans le calme et reste calme le temps du chemin pour rejoindre le périscolaire. Une fois arrivé au périscolaire il prend son goûter. Quand il a terminé, il nettoie sa table et range. Après cela, il peut participer à l'animation proposée.

Activité

Avant le début de l'activité, l'enfant se rend aux toilettes. S'il le souhaite, il peut aider à la mise en place de l'activité. Il est incité à participer à l'activité mais ne sera jamais obligé s'il n'en a pas envie. Il participera au rangement et au nettoyage en fin d'activité. Il pourra demander de l'aide lors de l'activité s'il en exprime le besoin mais cherchera à développer son autonomie en premier recours.

Temps libre durant l'accueil des parents

Les enfants après le Forum seront laissés en temps libre dans leur salle. Ils auront le choix soit de faire une petite activité placée par les animateurs ou de faire ce qu'ils veulent une fois que l'animateur l'autorise, tout en attendant l'arrivée de leurs parents. Une fois leurs parents arrivés ils récupèrent toutes leurs affaires (sac d'école, manteaux...)

2^{ème} temps d'activité (voir ci-dessus)

Nous disposons sur ce temps de 45 min et permettra de mettre en place des activités et des projets plus précis.

Temps libre durant l'accueil des parents

Les enfants après le Forum seront laissés en temps libre dans leur salle. Ils auront le choix soit de faire une petite activité placée par les animateurs ou de faire ce qu'ils veulent une fois que l'animateur l'autorise, tout en attendant l'arrivée de leurs parents. Une fois leurs parents arrivés ils récupèrent toutes leurs affaires (sac d'école, manteaux...)

14. Les outils

- **Une fiche présence** = Elle sert à savoir quel enfant récupérer à l'école, et va déterminer le nombre d'enfant présent et ainsi repérer les absents.
- **Une fiche / boîte de notation du temps de forum** = Elle sert à répertorier les avis des enfants ainsi que leurs envies.
- **Une fiche de soin** = lieu où sera noté les accidents qu'ils soient mineurs ou non pour les déclarées
- **Une fiche allergie** = fiche notant les allergies des enfants pour les indiquer aux cuisiniers
- **Une fiche récapitulative** = lieu où sont notés les résumés des fiches sanitaires des enfants indiquant les données les plus importantes

15. Hygiène et santé :

Personne chargée du suivi sanitaire :

La personne titulaire du PSC1 sera nommée personne chargée du suivi sanitaire :

- il sera le responsable de la trousse de secours et devra vérifier son contenu quotidiennement
- il sera la personne dédiée au soin sauf en cas d'urgence (c'est-à-dire nécessitant un acte médical supérieur).
- il se chargera d'écrire et de rapporter tous les incidents sur la fiche de soins.
- il devra être la personne appelée en priorité en cas d'appel, sauf si urgence.

La trousse de secours :

Dans l'établissement, on peut retrouver des trousse de secours situées dans le bureau de la direction permettant un accès plus facile à celles-ci. Les animateurs devront avoir une trousse sur eux à chaque sortie hors de l'établissement. En cas de besoin de réapprovisionnement des trousse, une boîte à pharmacie est également dans le bureau sous clé et contient les réserves nécessaires.

Le contenu de la trousse de secours :

- Boîte à pansement grand
- Boîte à pansement moyen
- Boîte à pansement petit
- Désinfectant
- Compresses
- Sparadrap
- Une paire de ciseau
- Registre de soins (+ crayon)
- Un paquet de mouchoir
- Bandage
- Serviette hygiénique
- Gel hydroalcoolique
- Des lingettes
- Pince à épiler
- Couverture de survie
- Thermomètre
- Sérum physiologique

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe. Elles sont annoncées au moment de l'inscription par les parents.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions. Les animateurs devront se servir des trousse de soins disponibles dans le placard à côté de la pharmacie pour chaque sortie. À chaque soin prodigué, l'animateur devra remplir un registre des soins (près de l'armoire à pharmacie).

Le change des enfants :

Pour les plus petits, des affaires de rechange sont demandées aux parents. Les animateurs doivent vérifier si les parents ne les ont pas oubliées chaque jour.

En cas de maladies :

Les enfants ne seront pas accueillis en cas de maladie pouvant être transmise par contact physique ou oral, ou de fièvre. Après certaines maladies, un certificat de non contagion peut être demandé. L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments à l'enfant.

Un protocole d'accueil spécifique peut être étudié à la demande des familles dans le cas de longues maladies ou d'allergies.

Pour les poux afin d'éviter toute propagation, les enfants porteurs de poux non traités ne seront pas acceptés.

Accueil de personne porteuse de handicap :

L'équipe d'animation aura le souci de l'inclusion des personnes porteuses de handicap. C'est à-dire que nous mettrons tout en œuvre pour accueillir les demandes d'inscription de telles personnes sans que cela mette en danger les jeunes concernés ni les autres enfants. Pour cela, le recours à l'aide de partenaires sera possible. Accueillir de tels jeunes sera considéré comme une chance. Ce sera notamment l'occasion d'apprendre à tous les jeunes à vivre en harmonie les uns avec les autres, dans le respect de leurs différences.

L'inscription d'un enfant porteur de handicap sera précédée d'un entretien entre le directeur, le jeune et ses responsables légaux. Ce sera l'occasion d'établir un premier contact, de se transmettre réciproquement les informations utiles, les souhaits et les possibilités pour organiser au mieux l'accueil du jeune. L'enfant se présentera puis les responsables légaux compléteront cette présentation, abordant son parcours, son comportement, ses qualités et les difficultés qu'il peut rencontrer. Le PAI (protocole d'accueil individualisé) rempli auparavant par les parents avec un médecin sera expliqué.

À la fin de l'accueil de l'enfant en situation de handicap :

- La réalisation d'une évaluation globale.
- L'expression du ressenti de chacun.
- La décision de reconduire l'accueil avec ou sans modification.

L'inclusion d'un ou plusieurs enfants porteurs d'handicap doit faciliter la participation avec les autres enfants à une majorité des activités proposées.

Alimentation

Les enfants mangeront selon leurs besoins sans déchets. Ils auront le choix de leur quantité mais ne devront pas gâcher de nourritures.

Les tables seront nettoyées avec un produit adéquat et non toxique.

16. Numéros d'urgence :

Pompier	18
Police nationale	17
Police municipale	03.87.55.74.57
Mairie	03.87.55.74.74
SAMU	15
Hôpital de Mercy	03.87.55.31.31
Médecin le plus proche : Docteur KEMPF Gilles (104 rue de Marly – Montigny-Lès-Metz)	03.87.63.12.03
Pharmacie la plus proche : pharmacie Dally (104 rue de Marly – Montigny-Lès-Metz)	03.87.50.71.29
Centre antipoison	03.83.32.36.36
Service ambulance : - Avenir ambulance (36 rue général Leclerc Montigny-Lès-Metz) - Ambulance Pierre Folnius (103 rue de Pont à Mousson Montigny-Lès-Metz)	03.87.55.28.00 03.87.55.00.04
N°vert « Enfance maltraitée »	119
DRAJES 9 rue des Brice CS 30013 54035 NANCY cedex	03.83.55.65.39
Médecin Inspecteur Départemental de la Santé : 27 place St-Thiebault – 57045 METZ CEDEX 1	03.87.37.56.00

17. Relations :

Enfants - animateurs

Une attention particulière sera apportée à la sécurité affective des enfants avec un relationnel adapté à leurs besoins autour des principes de bienveillance, d'apaisement et de confiance. L'équipe assure la sécurité physique et morale des enfants. L'animateur se devra de respecter le consentement de l'enfant dans toute situation. A chaque consignes données, l'animateur veillera à ce que tous les enfants aient bien compris. Si un enfant ne respecte pas les consignes, l'animateur gardera son sang-froid. Il commencera par répéter les consignes. Si la simple exhortation ne suffit pas, les sanctions seront permises. L'animateur cherchera une sanction en lien avec la bêtise ou ayant une valeur pédagogique (nettoyer ce qu'il a cassé, ramasser les déchets qui traînent...). En cas de mise à l'écart du groupe, l'enfant reste dans le champ de visibilité de l'animateur. L'enfant pourra être convoqué par le directeur. En ultime recours, l'enfant pourra être renvoyé sans remboursement de la fin du séjour avec obligation des parents de venir chercher l'enfant. Aucune consommation d'alcool, de tabac, de vapoteuse ou de toute autre drogue ne sera tolérée. L'animateur veillera à ce que les enfants n'affichent pas publiquement leurs relations amoureuses.

Animateurs - parents

L'animateur sera à l'écoute des parents vis-à-vis de leur enfant. Il répondra selon ses capacités aux questions qui leur seront posées. Pour les questions ne relevant plus de leur fonction, les parents seront amenés à communiquer directement avec le directeur.

Directeur - parents

Il sera à l'écoute des parents en cas de problèmes ou en cas de besoin d'informations supplémentaires.

Animateurs - animateurs

Les animateurs feront attention à ne pas se contredire devant les enfants. En cas de désaccord, ils échangeront calmement en essayant de comprendre la pertinence du point de vue de l'autre. En cas de conflit entre eux, ils feront appel au directeur. Aucune relation amoureuse ne doit être visible.

18. Réunion :

Une réunion de rentrée à lieu le premier jour du périscolaire pour expliquer un peu plus en profondeur le déroulé de l'année ainsi que l'organisation.

Des réunions sont prises en charge par le directeur certains soirs. La réunion dure en moyenne 15 minutes si celle-ci est jugée nécessaire par le directeur ou les animateurs.

Au cours de la réunion, les animateurs veilleront à évaluer les objectifs pédagogiques et évoqueront les diverses problématiques qu'ils ont pu constater durant la journée. Ils pourront également poser leurs questions si besoin concernant la journée suivante.

19. Critère d'évaluation de stage :

Le stagiaire BAFA sera accompagné par un animateur attitré qui aura comme objectif de conseiller le stagiaire et de le suivre tout au long de la semaine. Le stagiaire devra suivre des objectifs précis tout au long de la semaine pour pouvoir être évalué.

Les Objectifs sont :

Objectifs	Critères	Indicateurs
Rendre en compte les besoins et spécificités des publics	Besoin du public	Le stagiaire connaît les caractéristiques de chaque public
		Le stagiaire met en place des activités en lien avec les objectifs et les besoins de l'enfant
Connaître les fondamentaux de réglementation jeunesse et sport	La réglementation	Le stagiaire connaît les taux d'encadrement en fonction des contextes et des publics
		Le stagiaire sait où trouver les ressources réglementaire
Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect de la réglementation des accueils de loisirs	Projet d'animation	Le stagiaire maîtrise les différents projets (éducatifs, pédagogiques et d'animation)
		Le stagiaire met en place des activités en lien avec les instructions départemental et la sécurité
		Le stagiaire conçoit, réalise et évalue une animation en lien avec le projet
		Le stagiaire prévoit, gère et range le matériel pour une activité
Savoir aménager un lieu de façon sécurisée	Aménagement des espaces	Le stagiaire sait appliquer les règles de sécurité
		Le stagiaire aménage des locaux conviviaux et fonctionnels adapter aux publics
Savoir travailler en équipe	Posture collective	Le stagiaire est force de proposition
		Le stagiaire argumente ses choix
		Le stagiaire ose prendre la parole
		Le stagiaire respecte les membres du groupe
Acquérir les notions de PE/PP/PA	Méthodologie de projet	Le stagiaire participe activement à la réalisation d'un projet d'Animation
		Le stagiaire connaît la complémentarité entre les différents projets
Connaître l'ensemble des acteurs en lien avec mon ACM	Environnement	Le stagiaire sait identifier les partenaires et leurs rôles dans le cadre d'un ACM
Savoir communiquer	Communication	Le stagiaire sait transmettre et recueillir des informations auprès de l'équipe.
		Le stagiaire utilise différents outils de communication en respectant les règles d'usage
		Le stagiaire est capable d'accueillir les différents acteurs en lien avec son ACM
		Le stagiaire a un langage et une posture adaptée et bienveillante

Les critères d'évaluation du stagiaire BAFA ne sont pas à acquérir parfaitement, mais la plupart des objectifs doivent être en cours d'acquisition pour permettre une validation du stage.

20. Transports :

Pas de transport mis en place dans le cadre du périscolaire

21. Partenariat :

Les partenariats sont :

- La mairie de Montigny-Lès-Metz
- La région Grand Est
- DRAJES Grand Est
- CAF de la Moselle

22. Communication :

Pour les parents :

- Mise en place de projet photos et vidéos
- Communication du projet pédagogique via notre site internet
- Le reste de la communication se fera par mail / en direct ou encore par téléphone
- Écran dans le hall d'accueil
- Affiches sur tableau dédié

Il n'y aura pas de photos ou d'informations mises sur les réseaux.

Le téléphone ne sera utilisé par l'animateur qu'en cas d'urgence. Les enfants ne seront pas autorisés à avoir leur téléphone avec eux.

23. Évaluation du projet

- **Auto-évaluation hebdomadaire** de l'équipe (réussites, difficultés, ajustements).
- **Recueil de la parole des enfants** : petits temps de retour (dessins, échanges, boîtes à idées, forum).
- **Bilan général** en fin de période avec l'équipe et restitution aux familles.
- **Valorisation** : exposition photos, vidéo-souvenir, spectacle de fin de centre ouvert aux familles.

Chaque année, l'équipe fera un bilan de l'année écoulée afin d'évaluer et, si besoin, réajuster le présent projet pédagogique. Des entretiens individuels, des temps d'échange sont régulièrement instaurés avec les animateurs. Ces temps sont individuels ou collectifs et permettent de faire un point sur la pratique du personnel municipal ou encore sur les difficultés rencontrées. Nous ferons un bilan des activités et projets réalisés et des différents objectifs du projet pédagogique. Pour ce faire, nous nous appuierons sur quelques critères d'évaluations comme par exemple la satisfaction des enfants et des familles ou bien encore la satisfaction de l'équipe d'animation.